

#26

LE P'TIT BAULONNAIS

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

AVRIL / MAI / JUIN 2024

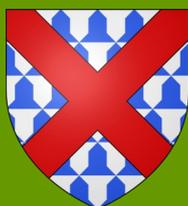


Questionnaire sur le projet d'art urbain

Élections européennes : l'Europe à Baulon

Quatrième édition du budget participatif

La Ruche, le lieu de tous les possibles



Ville de Baulon
www.baulon.fr



Mairie. Ouverte les mardis et mercredis, de 8 h 30 à 12 h ; les jeudis, de 14 h à 17 h 30, les vendredis, de 14 h à 17 h et les samedis (1^{er} et 3^{eme} du mois), de 9 h à 12 h. Contact : tél. 02 99 85 37 63 ; courriel : mairie@baulon.fr

Médiathèque. Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 16 h à 18 h 15 ; les mercredis, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h 15 ; les samedis, 10 h 30 à 12 h 30. Contact : tél. 02 99 85 33 80 ; courriel. mediatheque@baulon.fr

Services périscolaires : messagerie et contact *via* le Portail famille.

Déchetterie la Pigeonnais à Guichen. Ouverte les lundis, de 14 h à 17 h ; les mercredis, vendredis et samedis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Santé

Dentiste : N. NOUVIALE ; 2, rue de la Feuillée ; tél. 02 23 05 41 63.

Infirmières : C. BOSCHET et Caroline CALVEZ ; maison médicale du Canut, 9, rue de Lassy ; tél. 02 30 96 10 16.

Kiné-Ostéopathe : N. BÉDRINE ; maison médicale du Canut, 9, rue de Lassy ; tél. 02 99 85 41 11.

Magnétiseur : T. TUAL ; 11, rue du Docteur-Chesnais ; tél. 06 45 45 73 64.

Médecins : maison médicale du Canut, 9, rue de Lassy ; tél. 02 99 85 37 60.

Naturopathe : M. DECLOQUEMENT ; 17, rue Neuve ; tél. 07 88 76 91 16.

Ostéopathe : A. BERRAH ; 6, rue Neuve ; tél. 06 26 97 79 87.

Pharmacie PIERRE : maison médicale du Canut, 9, rue de Lassy ; tél. 02 99 85 37 76.

Psychologue : M. THOMAS ; 17, rue Neuve ; tél. 06 84 50 53 39.

Commerçants

Boulangerie : 2, rue Trelluyer. Ouverte du mardi au vendredi, de 7 h 15 à 20 h ; le samedi, de 7 h 30 à 19 h ; le dimanche, de 7 h 30 à 12 h 30 ; tél. 02 99 65 96 17.

Friz Tif : K. QUEMERAIS ; tél. 06 03 88 81 08 (à domicile).

Garage Salmon : Y. SALMON ; 8bis, Boutard. Ouvert le lundi, de 13 h 30 à 18 h 45 ; mardi au vendredi, de 7 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 18 h 45 ; tél. 02 99 85 37 77.

La galette de Ty'Mous : C. MICHEL ; tél. 06 84 04 35 84.

Épicerie Les Quatre Saisons : place de l'Église. Ouverte du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h ; tél. 02 23 50 41 09.

El'Coiff : É. GOUIN ; rue Neuve. Ouvert le lundi, de 14 h à 19 h ; du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ; samedi, de 8 h 30 à 16 h ; tél. 02 23 61 11 20.

Tabac-Presse-Cadeaux : 1, place de l'Église. Ouvert les lundis et samedis, de 7 h 45 à 12 h 30 ; du mardi au vendredi, de 7 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h ; tél. 02 99 85 38 42.

LE MOT DU MAIRE

Des Européens unis dans la diversité

par Christophe Véron

« Bien entendu, on peut sauter sur sa chaise comme un cabri en disant : “l'Europe, l'Europe, l'Europe”, mais cela n'aboutit à rien et cela ne signifie rien... » Voilà ce que déclarait en 1965 le Général De Gaulle à l'occasion d'un entretien... Le 9 juin prochain, nous autres, Baulonaises, Baulonais, serons appelés à voter à l'occasion des élections européennes. Mais de quelle Europe parlons-nous ? De l'Europe des droits sociaux ? Elle n'existe pas puisque le *dumping* social est toujours une réalité au sein même de l'Union européenne. De l'Europe fiscale ? Mauvaise pioche encore, sinon pourquoi ceux qui veulent s'affranchir de l'impôt se réfugient-ils au Luxembourg ou en Irlande ? De l'Europe environnementale ? Encore loupé, nos industriels et nos agriculteurs ne le savent que trop bien, eux qui sont concurrencés par des « collègues européens » des pays de l'Est qui peuvent bien polluer sans vergogne et produire sans soucis des conséquences environnementales. De l'Europe de la Défense ? Toujours à côté. L'Armée européenne n'existe toujours pas, alors même que la guerre est désormais à notre porte et que Donald Trump menace le Vieux Continent de lui supprimer le parapluie de l'Otan. Et *quid* de l'Europe diplomatique ? Tout simplement inexistante... Pour preuve, la prise de position d'Emmanuel Macron sur une implication de troupes européennes dans le conflit russo-ukrainien, aussitôt dénoncée par ses homologues européens !

Il existe une exception à cette litanie d'échecs : l'Europe de l'euro, c'est-à-dire l'Europe de la finance. Cette Europe, premier marché mondial, incapable d'imposer sa loi quand elle importe, mais si prompt à imposer des normes toujours plus sévères à

ses propres ressortissants. Là encore, nos agriculteurs et nos entrepreneurs le savent bien, eux qui doivent avancer chaque jour malgré les bâtons dans les roues envoyés par des fonctionnaires européens qui n'ont de comptes à rendre qu'à... eux-mêmes !

Et pourtant, malgré tout cela, malgré la défiance de la majorité des Européens, l'Europe est là. Et qu'on le veuille ou non, nous sommes Européens. Cette Europe qui nous unit, c'est celle de l'Histoire avec un grand H. Une Europe aux frontières aussi mouvantes que les alliances qui ont uni ou désuni nos pays. Cette Europe-là, s'est forgée sur une terre gorgée de sueurs, de larmes et de sang, mais aussi de littérature, de musique et de peinture, de contes et de légendes, d'échecs et de réussites.

Cette Europe, ce Vieux Continent comme on l'appelle parfois, est la mère de 51 pays qui, au fil des millénaires, a engendré des milliards d'enfants partis à la découverte du monde entier. C'est cette Europe-là qui a donné au monde les Droits de l'Homme. C'est cette Europe-là qui est le poil à gratter des pays où la démocratie est battue en brèche. C'est cette Europe-là qui « *croit à notre capacité à construire ensemble un monde meilleur** ». Qu'on l'aime, qu'on la déteste, qu'elle nous déçoive, la réalité historique est là : cette Europe existe. Sa devise revendique sa force, mais ne cache pas sa faiblesse : « *Unis dans la diversité* ».

Le 9 juin, cette Europe protéiforme se présentera à vos suffrages. N'en doutez pas, la composition du Parlement européen aura un impact sur notre vie, ici, à Baulon. Alors votez ! Votez pour qui vous voulez, mais votez !

**Discours de Dominique de Villepin à l'ONU, au moment de la guerre en Iraq.*

État civil 2023

Le chiffre. Au 1^{er} janvier 2024, la commune comptait 2 254 habitants (Insee).

Naissances. Dix-sept naissances de parents domiciliés dans notre commune, dont sept filles et dix garçons.

Mariages. M. FRÉMON Guillaume et Mme LACOURT Florence, le 22 avril ; Mme PAGNIER Morgan et M. MOISON Edouard, le 13 mai ; M. RENAULT Stéphane et Mme JOUAULT Peggy, le 24 juin ; M. PIEL Anthony et Mme TROCHU Lucie, le 8 juillet ; Mme DAVID Delphine et M. BICHET Guillaume, le 8 juillet ; M. BELLOT des MINIÈRES Arnaud et Mme de CRECY Mathilde, le 15 juillet ; M. DUGAS Sébastien et Mme ANDRE Olivia, le 23 septembre (liste non exhaustive réalisée

avec l'accord des mariés).

Décès sur la commune. Mme JOUAULT Catherine, née BOUDIER, décédée le 10 juillet.

Décès hors commune de personnes domiciliées dans notre commune.

M. REXACH Ramon, décédé le 6 janvier ; Mme CRAMBERT Eugénie, née CHÉREL, décédée le 16 janvier ; Mme MÉTAY Annick, née SALMON, décédée le 11 février ; Mme PICOT Marie-Françoise, née MENU, décédée le 5 juillet ; Mme ROUXEL Jacqueline, née FEILDEL, décédée le 1 août ; Mme CHEVALIER Hélène, née JAN, décédée le 3 août ; M. LAMBERT Pierre, décédé le 9 novembre ; Mme BRAULT Colette, née GARNIER, décédée le 30 décembre.

EUROPE

Ce qu'il faut savoir sur les élections européennes

Élections européennes, quèsaco ?

Le dimanche 9 juin, les Baulonnaises et Baulonnais seront invités à se rendre aux urnes pour voter lors des élections européennes. Celles-ci ont pour but d'élire les 81 eurodéputés français qui siègeront au Parlement européen. Au total, 720 eurodéputés seront élus pour l'ensemble des 27 États membres que compte l'Union européenne (UE). Élus pour cinq ans, ces eurodéputés adoptent la législation et établissent le budget de l'UE. Ils élisent également le ou la président(e) de la Commission européenne.

Modalités de vote

Les deux bureaux de vote que compte la commune seront situés à la salle polyvalente (10, rue Philippe). Le bureau de vote dans lequel vous êtes inscrit(e) est indiqué sur la carte électorale.

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur la liste électorale de la commune ? Pour pouvoir voter lors des élections européennes, il vous faut impérativement faire votre demande d'inscription :

- au plus tard le 1^{er} mai pour les demandes formulées en ligne sur le site www.service-public.fr ;
- au plus tard le 4 mai pour les demandes faites en mairie au format papier.

Il vous faudra impérativement vous munir d'une copie d'un document prouvant votre identité et votre nationalité, ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

L'Europe à Baulon

L'Union européenne joue un rôle important dans la vie de



Le parlement européen situé à Bruxelles.
Crédits photographiques : Lucie SAËZ

nos territoires ruraux. Au fond de nos poches, ou plus communément de nos porte-monnaie, sur le fronton de notre école publique, en haut d'un mat devant notre mairie, l'Europe transparait un peu partout dans la commune. Il suffit d'ouvrir l'œil.

À Baulon, les fonds européens participent, par exemple, à la réalisation de projets locaux d'envergure. Ainsi, la construction des logements de la résidence Les Bruyères et la réalisation des études préalables à la réhabilitation de l'ancienne école en espace socio-culturel ont bénéficié d'une aide financière majeure.

Notons également que de nombreux jeunes de notre commune – étudiants, jeunes actifs et élèves de la Maison familiale rurale – bénéficient chaque année du programme Erasmus qui leur permet de découvrir, de travailler et d'étudier dans un pays européen à moindres frais.

VIE MUNICIPALE - SÉCURITÉ

Dernières étapes avant la construction de la caserne du Guény

La commune de Baulon et le Département s'engagent pour la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours, dont les travaux commenceront en 2024 dans le parc d'activités du Guény.

Ce nouvel équipement doit répondre aux besoins des habitants en matière de secours et de sécurité, car le rayonnement des interventions des vingt-et-un sapeurs-pompiers de Baulon tend à s'agrandir toujours plus. Ces derniers interviennent en premier appel sur un secteur composé de plus de trois communes, dont Baulon, Maxent et la Chapelle-Bouëxic, mais aussi dans les communes de Plélan-le-Grand ou Saint-Thurial.

La caserne en chiffres

Le conseil municipal et le Département se sont engagés respectivement les 2 décembre 2022 et 27 février 2023 à signer une convention visant à la réalisation de l'opération de construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours. La municipalité s'est engagée à rembourser au Département le montant TTC de l'acquisition financière du foncier viabilisé nécessaire au projet, soit 145 146,19 €, et à prendre en charge 20 % du coût HT de l'opération.

Le Département a sélectionné les entreprises retenues pour la construction du bâtiment le 23 janvier 2024.



Crédits photographiques : Droits réservés.

L'estimation financière prévisionnelle de l'opération s'élève à 2 050 860 € TTC. La participation de la commune s'élève à 341 820 €. Ainsi, en comptant l'acquisition financière du foncier viabilisé, la participation totale de la commune s'élève à 486 966,19 €.

Le projet en étapes

- **De mars 2023 à janvier 2024** : réalisation des études préalables et consultation des entreprises ;
- **Premier semestre 2024** : pose de la première pierre et début de la construction ;
- **Premier semestre 2025** : livraison de l'équipement.

VIE MUNICIPALE

Présentation du budget de la commune en 2024

Comprendre les finances de la commune

Dans les finances communales, on distingue les dépenses ordinaires ou dépenses courantes (produit des impôts locaux ; dotations de l'État ; produit des services publics et du domaine communal ; dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune ; rémunération des employés municipaux ; paiement des intérêts de la dette, etc.), qui constituent le budget de fonctionnement, et les dépenses en capital, c'est-à-dire les dépenses d'équipements qui forment le budget d'investissement.

Cette deuxième section est financée par des dotations et les subventions de l'État ou d'autres organismes publics, et est complétée par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement et de l'emprunt. Chaque section doit être à l'équilibre.

De manière analogique, le budget municipal fonctionne de la même manière que le budget inhérent à chaque famille. Il y a d'une part les dépenses et recettes courantes et récurrentes (énergie, loyer, assurances, alimentation, emprunts, salaires) qui équivalent au budget de fonctionnement, et les dépenses et recettes de renouvellement ou d'achat de matériel (voiture, télévision, etc.) qui sont semblables au budget d'investissement. Une exception cependant distingue ces deux budgets : une municipalité rembourse le capital des emprunts dans la section d'investissement et les intérêts dans la section de fonctionnement.

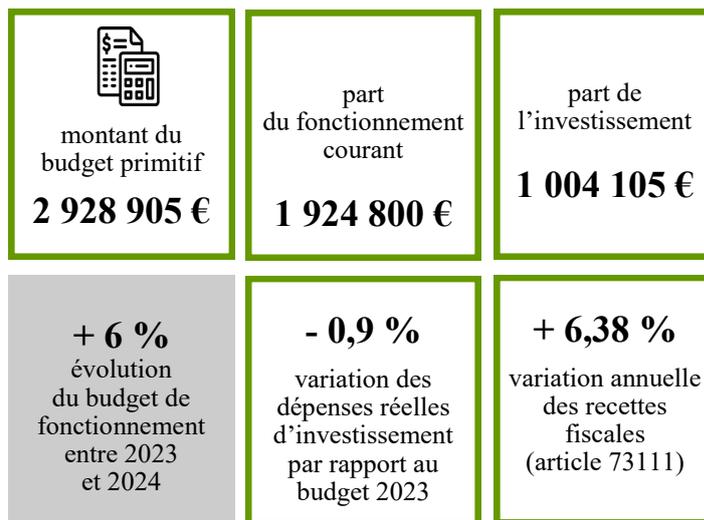
Lorsque dans un budget familial il reste de l'argent à la fin du mois, une famille peut décider d'investir directement cet argent, ou bien le cumuler en vue d'un investissement plus important ou d'un emprunt défini à sa capacité de remboursement. Alors, si les dépenses de fonctionnement atteignent les recettes, la famille ne peut ni investir ni emprunter car elle ne sera pas en mesure de rembourser. Il en est de même pour une commune.

Chaque année, le 15 janvier, le compte administratif, qui représente toutes les recettes et les dépenses réalisées et engagées dans l'année, est clôturé. À partir de cette date, les élus doivent élaborer et voter un budget primitif (ou prévisionnel), et ce, jusqu'au 15 avril. Ce budget doit prendre en compte l'évolution des dépenses de la commune (employés municipaux, bâtiments, voirie, écoles...), estimer les recettes et les dépenses qu'elle va générer, et tenir compte des inflations (énergie, etc.).

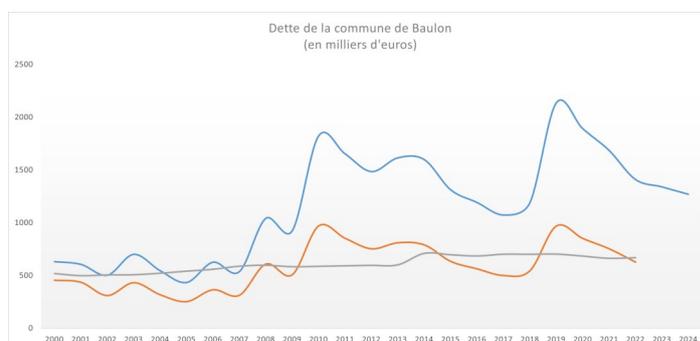
Le fonctionnement et les investissements

La commune a réussi à contenir ses dépenses liées à l'énergie. En 2024, aucune augmentation notable des dépenses de fonctionnement n'est prévue, en comparaison des années 2022 et 2023. En revanche, la municipalité ne maîtrise pas les dotations en recettes et taxes de l'année, et prévoit donc une baisse des revenus tirés de certains impôts et taxes nationaux. Ces revenus seront compensés par une augmentation des revenus liés à la fiscalité locale (+ 6 %). Ce résultat résulte seulement de l'augmentation du nombre de foyers dans la commune, puisque les élus ont fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter la fiscalité locale.

Le budget de fonctionnement croît, notamment en raison de l'augmentation nationale du point d'indice des employés municipaux, de la prise en charge par la mairie d'une partie du coût des repas du restaurant scolaire, de la



« 0 % d'augmentation des taxes en 2024 »



En bleu : l'encours de la dette au 31/12/N (en milliers d'€) ; en orange : l'encours de la dette au 31/12/N (€ par habitant) ; en gris : la moyenne de la strate (€ par habitant).

provision financière liée à la clôture du budget du lotissement des Peupliers.

Parmi les projets prévus cette année : continuité de la participation financière à la piscine intercommunale de Guichen (27 913 € en 2024 et 9 304 € en 2025) ; lancement des travaux de la caserne des pompiers au premier semestre de l'année (construction initialement prévue en 2023) ; travaux sur le réseau d'assainissement (une étude est en cours pour rendre la station d'épuration plus performante) ; renouvellement de la voirie du croisement du Landier-des-Grandes-Lan avec la D38 jusqu'à Tressard.

Les emprunts

Aucun emprunt n'a été contracté depuis le début de cette mandature. Les élus et les services œuvrent pour que toutes les dépenses soient autofinancées. Pour rappel, le premier emprunt qui arrivera à terme échu se terminera en 2025, ce qui, à partir de cette date, permettra à la municipalité de dégager plus de capacité financière. Aujourd'hui, les finances de la commune sont saines, même en tenant compte des emprunts.

Des questions sur le budget 2024 ?

Vous pouvez rencontrer Fabien VIRONDEAU, adjoint en charge des finances et des services techniques, en prenant rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

VIE MUNICIPALE

Réhabilitation de l'ancienne école en espace socio-culturel : On fait le point

L'ancienne école publique – bâtiment en pierre de schiste rouge situé rue de Lassy – s'inscrit dans la mémoire d'un grand nombre de Baulonnais. Elle revêt également un intérêt patrimonial majeur, son architecture étant typique de sa période de construction et de son ancienne fonction.

École communale jusqu'en 2019, le bâtiment n'est aujourd'hui plus aux normes et présente des signes d'obsolescence qui nécessitent des interventions plus ou moins urgentes dans le temps. L'état général du bâtiment limite son utilisation l'hiver et l'été.

Depuis 2021, la municipalité met en œuvre une opération de sauvegarde afin de conserver ce lieu et d'en faire un rôle d'animation centrale de la vie communale. Pour ce faire, en 2023, la commune a fait réaliser par un bureau d'études certifié un diagnostic technique et thermique de ce bâtiment. Cette étude révèle que le bâtiment est économe et vétuste, et pointe des enjeux liés à la sécurité et à l'accessibilité.

41 % de gains énergétiques

Le travail du comité technique et du cabinet en charge de cette étude a permis de dessiner trois scénarios de réhabilitation avec des gains énergétiques croissants. En décembre dernier, les élus ont arrêté un des scénarios qui promet des gains énergétiques de 41 %, pour un montant estimé à presque 709 000 € HT.

L'opération envisagée est couteuse pour la commune, c'est pourquoi, un travail exigeant est mené par les services de la mairie et l'adjointe en charge de la culture pour obtenir le maximum de subventions publiques. Projet considéré comme « exemplaire » par certains de ces financeurs, la Commune pourrait prétendre à 80 % de subventions. Dès lors, elle conserverait un reste à charge réglementaire de 20 % du montant HT des travaux, soit environ 141 000 € HT.

Les financements réunis, les travaux de réhabilitation pourraient commencer à partir de décembre 2024.



Ce bâtiment accueillait les élèves de l'école publique jusqu'en 2019. Crédits photographiques : Musée de Bretagne.

La Ruche : une association à l'œuvre du bien vivre ensemble dans ce lieu

Le bâtiment est animé depuis 2021 par l'association La Ruche, un collectif de citoyens dont la mission est de coordonner dans ce lieu un ensemble d'animations associatives, culturelles, participatives et solidaires. Ainsi, tout au long de l'année, l'association présidée par Marie-Christine GODET organise des expositions, des repair-café, des concerts ou encore des animations pédagogiques, avec un rayonnement qui dépasse les contours de Baulon.

Simple gestionnaire du lieu, l'association accueille gratuitement dans cet espace les projets et animations portés par les associations, collectifs ou particuliers, à la condition que ceux-ci soient ouverts à tous. Les associations Les Babies, Les Physalis, Le Jardin de la Serpinette (association en charge du jardin pédagogique), ludothèque La Bonne Pioche et les associations des parents d'élèves utilisent ainsi régulièrement La Ruche pour y développer leurs activités.

Outre le lieu, l'association met aussi à disposition du matériel à la demande (vidéoprojecteur, sono, bar, etc.).

Prétothèque d'objets

En plus des animations, l'association développe aussi des services, accompagnée par des particuliers de la commune et des communes aux alentours. C'est le cas notamment de la prétothèque d'objets, projet lauréat des budgets participatifs du Département et de la Commune, qui devrait ouvrir en septembre.

Le concept ? Lutter contre la surconsommation et mutualiser les dépenses en mettant à disposition des objets rarement utilisés comme des barnums, des lots de vaisselles, un lit parapluie, etc. Les personnes intéressées peuvent rejoindre le groupe en charge du projet et participer à la

définition du règlement, à l'aménagement du local, etc. Une enquête sera lancée courant mai pour identifier les objets que les habitants souhaiteraient emprunter.

Quelques événements à venir

- **Les Jeudis créatifs**, à partir de 17 h 30, tous les jeudis. Atelier libre et gratuit. Les participants viennent avec leur propre matériel.
- **Repair café**. Un objet cassé ou en panne ? Un vélo à réparer ? Des réparateurs bénévoles tenteront de lui donner une seconde vie les **samedis 20 avril, 18 mai (à confirmer) et 15 juin**, de 10 h à 12 h.
- **Fabrication d'un jeu d'échecs géant**. L'association animera un atelier sur les thèmes du jeu et du recyclage, le **mercredi 15 mai**, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Pour mener à bien cet atelier, les bénévoles cherchent plusieurs matériaux : vieux ballons (15, 20 et 30 cm de diamètre), tubes PVC, sable, carton, canettes et bouteilles vides. Gratuit. Sur inscription.
- **Marché des créateurs et des producteurs**. Ce rendez-vous populaire revient le **samedi 25 mai**. Tout au long de la journée, les visiteurs pourront profiter de stands et d'animations. Un bar et une restauration seront assurés le midi et le soir. À 20 h, un concert du groupe Achaïlles clôturera cette journée : ambiance rock assurée.
- **Semaine du jeu**. Pour fêter l'arrivée des vacances, plusieurs associations, dont La Ruche, se mobiliseront du **1^{er} au 5 juillet** et proposeront de nombreuses activités sur le thème du jeu. Informations à venir.

Contact : laruchetierslieu@gmail.com ; pages Facebook « Baulon LA Ruche » et « LA RUCHE Tiers-lieux ».

DÉMOCRATIE LOCALE

Budget participatif : encore quelques semaines pour déposer vos projets

La Ville a lancé la 4^e édition de son budget participatif. Comme pour les trois précédentes éditions, 1% du budget d'investissement de la commune, soit près de 5 000 €, est confié aux Baulonnais – particuliers, associations, collectifs, etc. Les projets proposés, qui seront soumis aux votes des habitants eux-mêmes, doivent respecter un ensemble de critères : relever des compétences de la Ville, satisfaire l'intérêt général et s'inscrire dans des dépenses d'investissement (liste des critères en mairie et sur le site internet).

Véritable outil de démocratie directe, le budget participatif est ouvert à tous les Baulonnais âgés de 10 ans et plus. Les fiches projets sont disponibles en mairie, à la médiathèque et dans les différents commerces. Renseignements sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville et auprès du secrétariat de mairie.

Quelles sont les étapes ?

- Entre le **1^{er} février** et le **10 mai**, les porteurs de projets sont invités à remplir leur fiche projet et à la remettre au secrétariat de mairie.
- Du **13 mai au 14 juin**, les projets déposés en mairie seront étudiés par un comité composé d'élus, d'un agent municipal et d'habitants tirés au sort sur les listes électorales. Ces dossiers seront également analysés par les services municipaux pour vérifier leur faisabilité technique, financière et juridique.
- Le **28 juin**, à 18 h 30, les projets retenus par le comité seront officiellement présentés aux habitants et explicités par les porteurs.
- Les Baulonnais pourront voter pour leur projet préféré



Michelle BONNY et Nelly PIERSON, élues en charge du budget participatif. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

entre le **28 juin** et le **13 septembre**, en déposant leur bulletin dans les urnes installées à la mairie et à la médiathèque.

- Le **13 septembre**, à 18 h 30, le comité procédera au dépouillement des votes et à l'annonce du lauréat.

Le projet lauréat sera réalisé dans l'année ou dans l'année suivante en collaboration avec l'équipe technique.

Retour sur les précédents budgets participatifs

Lors des précédentes éditions, les Baulonnais ont plébiscité l'installation d'une cabane à dons, la mise en place de modules de fitness et la participation financière au projet de préthèque d'objets porté par l'association La Ruche.

ÉDUCATION

Jeux paralympiques : Les CM1 et CM2 se familiarisent avec le handisport



Initiation au ceci football et au basket en fauteuil. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

3, 2, 1... Top ! Vendredi 15 mars, à la salle de sport, les élèves en CM1 et CM2 de l'école publique Les Lucioles ont découvert le handisport à travers quatre ateliers : sarbacane, ceci foot, basket en fauteuil et mise en situation en fauteuil.

Ces animations, programmées dans le cadre du projet pédagogique en lien avec les Jeux olympiques, étaient l'oc-



casion pour les enfants de toucher du doigt les contraintes techniques des sportifs en situation de handicap.

Cet après-midi de découvertes était organisé en partenariat avec l'OCAS de Guichen et le conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, en présence du Service info jeunesse de Vallons de Haute Bretagne communauté et de résidents du foyer des Glycines de Pipriac.

NOS COMMERÇANTS, LES SERVICES ET VOUS

Rue du Docteur-Chesnais, bientôt une boutique recyclerie et créations



Crédits photographiques : Léa Bernard.

Dans la famille des commerçants de Baulon, je demande la boulangerie, l'épicerie... et bientôt la recyclerie. La boutique située au 11, rue du Docteur-Chesnais n'est pas encore ouverte, et pourtant, elle fait déjà parler d'elle. Et ça, c'est bien ! À la manœuvre de ce commerce de demain, Léa BERNARD, 34 ans, habitante de Gu-

gnen et originaire de la commune de Caro, dans le Morbihan. Auparavant professeure documentaliste dans un collège, puis dans un lycée ; en région parisienne, puis dans le Morbihan, la trentenaire a souhaité retrouver un sens à sa vie.

Le souhait de développer une entreprise était là, l'idée, pas très loin. Pendant un an, Léa BERNARD a donc pris le temps de finaliser son projet, réalisant une enquête sur les réseaux sociaux, prospectant les environs, rencontrant des élus, des associations, des acteurs économiques, des banquiers, etc. « **Je suis accompagnée par le pass création** [aide de la Région qui permet un accompagnement personnalisé aux porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise, avec conseils stratégiques, financiers ou juridiques] **et la Chambre des métiers et de l'artisanat, etc.** »

Entre deux territoires

Elle cristallise finalement son projet autour de deux thématiques – le réemploi et la création – et développe un projet de recyclerie à Baulon. « **Au départ, je ne cherchais pas**

forcément à m'installer à Baulon, mais le rapport qualité/prix vis-à-vis du loyer est plus intéressant que dans des villes un peu plus grandes. Et la commune est bien située entre deux territoires : Guichen d'un côté, Plélan de l'autre. »

Une recyclerie, quésaco ? Dans ce type de commerce, des biens, des équipements et encore des vêtements en bon état sont collectés, remis en état (si nécessaire), transformés (pourquoi pas) et revendus à prix modique. Pilier de l'économie sociale et solidaire, la recyclerie permet de réduire le gaspillage, la surconsommation et favorise le réemploi au niveau local. Ovni ? Pas vraiment puisque ce type de service tend à se développer, à la fois pour des raisons économiques et environnementales. À Baulon, l'idée plaît déjà. « **Les gens apportent des dons, on m'envoie des photos, etc. Je recherche tous types d'objets en bon état, sauf des gros meubles. Petits meubles, électroménagers, décorations, vêtements, jouets, liste-t-elle. Je proposerai par la suite des vide-maisons.** »

Une formule hybride

Dans sa boutique, elle aménage également « **un coin pour les créateurs locaux et/ou qui utilisent le recyclage ou des matériaux naturels** ». La commerçante explique : « **J'aime l'idée que les gens puissent faire des cadeaux ou se faire plaisir avec des produits réalisés par des créateurs. Ces derniers travaillent souvent chez eux. Ils sont peu visibles. On constate que les boutiques de créateurs marchent bien, alors l'idée, ici, c'est de proposer non pas une boutique 100 % créateurs, mais une formule hybride.** » Ici et là, on peut déjà découvrir ses créations, à la fois colorées et vintage. On le devine aussi à travers ses œuvres, Léa BERNARD est féministe, écolo et amatrice de chats.

Contact : Kaerell recyclerie et créations, 11, rue du Docteur-Chesnais ; tél. 07 49 09 39 69 ; courriel : kaerell@mailo.com ; page Facebook « Kaerell Recyclerie et Créations » ; page Instagram « kaerellrecyclerie » ; site internet : kaerell.fr

Un cabinet de magnétiseur à Baulon

Depuis quelques semaines, Thierry TUAL, Baulonnais depuis presque vingt ans, a ouvert son cabinet de magnétiseur rue du Docteur-Chesnais. Il utilise ses mains ou son souffle pour transmettre son énergie à ses patients, dont il soulage les maux physiques ou psychiques. « **Je ne prétends pas guérir tous les maux, je soulage le feu et les maladies de peau.** » Cette pratique ne dispense pas de consultations chez le médecin ou d'actes de chirurgie, en effet le magnétisme ne se substitue pas à la médecine conventionnelle.

« **Pendant les séances, je prends le temps d'échanger avec mes patients. L'écoute et la bienveillance sont primordiales dans une époque où les gens sont souvent isolés derrière leur écran** », assure le magnétiseur, qui explique qu'il tient son don de son grand-père.

Contact : tél. 06 45 45 73 64 ; courriel : thierryravallet@gmail.com. Séances uniquement sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h, et le samedi, de 9 h à 12 h.

Offre d'emploi. Le service de remplacement du canton de Guichen, qui réunit les exploitants agricoles du territoire, recherche un agent de remplacement en élevage laitier. Le poste en CDI temps plein mutualisé est à pourvoir dès à présent. Les missions sont les suivantes : traite, alimentation, soins, cultures, etc. Le service de remplacement est une association qui met à la disposition de ses adhérents un salarié embauché par ses soins, en cas d'accident, de maladie, de congé maternité et paternité ou encore de vacances. **Contact** : tél. 06 27 32 11 23 ; courriel : service.remplacement.guichen@gmail.com

Permanences de la députée Mathilde Hignet. Située au 20 bis, avenue du port, à Guipry-Messac, la permanence de Mathilde HIGNET, députée de la 4^e circonscription d'Ille-et-Vilaine, est ouverte sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Pour toute sollicitation ou demande de rendez-vous, les citoyens peuvent contacter le 02 30 21 46 88 ou adresser un mail à l'adresse mathilde.hignet@assemblee-nationale.fr

VIE ASSOCIATIVE

Baulonnons avec Les Marmitons à la découverte de nouvelles saveurs

Le rendez-vous est pris depuis le forum des associations. En ce vendredi soir, nous sommes attendus à la salle polyvalente pour un atelier cuisine avec l'association Les Marmitons. Promis, le but n'est pas de se régaler avec un savoureux dessert au chocolat, même si la promesse est certes alléchante, mais de rencontrer cette petite association qui fête cette année ses 10 ans.

Les quatorze membres de l'association présidée par Isabelle LIBEAU se retrouvent un vendredi soir par mois pour mitonner ensemble. L'objectif n'est pas d'apprendre à cuisiner – les membres sont tous de très bons marmitons d'ailleurs – mais d'échanger sur des recettes, de faire du lien, de discuter d'assaisonnements ou de découvrir de nouveaux produits, comme ce soir-là le chouchou (chayotte ou christophine). Un légume cultivé sur l'île de la Réunion qui ressemble à une cabosse verte.

« Qui souhaite couper les oignons ? »

« Nous préparons toujours deux recettes : un plat et un dessert. Les adhérents animent chacun une séance et proposent une ou plusieurs recettes. Ce soir, nous cuisinons un crumble courgettes-chouchous au poulet et un royal chocolat praliné », annonce la présidente, à la manœuvre de la soirée. Seule contrainte imposée dans le choix des recettes : le prix. « Nous nous limitons à un budget de 45 € par séance. »

Découpage des légumes, du poulet, préparation du crumble... « Qui souhaite couper les oignons ? » questionne une adhérente. « Il faut préchauffer le four », avance une autre. La brigade s'active en riant, habituée à se répartir les tâches. Au fil des préparations, les habitudes se découvrent. Certaines préfèrent le sucré, d'autres le salé, les unes aiment finir le fond des plats, les autres peser les quantités. L'ambiance est joyeuse. Aux petits oignons. Et les plats passent de mains en mains comme à la maison.

Livre de recettes

Parmi les membres de l'association, certaines viennent depuis le début. « C'est un plaisir de cuisiner ensemble,



Les Marmitons se retrouvent une fois par mois dans la cuisine de la salle polyvalente. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

on passe un bon moment », explique Frédérique TOURNEUR, ancienne présidente de l'association.

Outre ces rendez-vous mensuels, Les Marmitons éditent un livre de recettes, constitué des réalisations de l'année. Ils organisent également un repas de fin d'année. « C'est une manière de se retrouver tous ensemble une dernière fois avant les vacances. » Année anniversaire oblige, les gâteaux seront certainement nombreux sur la table des festivités cette année. Alors, à vos fourchettes !

Contact : Isabelle LIBEAU ; tél. 06 73 13 77 83 ; courriel : isa354957@gmail.com



Dernière étape : Arlette ajoute un mélange de farine, de beurre et de parmesan. Crédits photographiques : Ville de Baulon.



Des crêpes dentelles sont broyées. La préparation servira de base au gâteau. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

VIE ASSOCIATIVE

Premiers plants au jardin pédagogique



Crédits photographiques : Les Jardins de la Serpinette.

Le passage de la tempête *Ciaran* en décembre avait rendu impossible une première installation de la serre-tunnel dans le jardin pédagogique, situé entre l'école élémentaire Les Lucioles et le pôle santé. En février, les adhérents de l'association Les Jardins de la Serpinette ont pu reprendre son montage et le réaliser avec succès. Des semis vont pouvoir y être effectués et les plants obtenus permettront le démarrage du potager dans les cadres-lasagnes installés en automne. Le projet de jardin va ainsi progresser petit à petit au fil des saisons. **Contact** : jardins-serpinette@orange.fr

VIE ASSOCIATIVE

Carton plein pour le concours de puzzles



Cinquante-cinq équipes participaient à la deuxième édition du concours de puzzles. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

Cinquante minutes. C'est le temps réalisé par Lucie et Marceau, les gagnants de la catégorie enfants du concours de puzzles organisé par la ludothèque La Bonne Pioche. Chapeau ! Dimanche 17 mars, à la salle polyvalente, l'ambiance était à la fois studieuse et électrique entre les 110 concurrents de cette deuxième édition, compétition oblige. Parmi les participants réunis ce jour-là, des joueurs de puzzles de Baulon, bien évidemment, mais également de Guichen, Pont-Réan, Plélan-le-Grand, Ploërmel, de la Métropole rennaise, de Redon et même de Saint-Lô (Manche) ! Pendant trois heures, ces cinquante-cinq équipes ont assemblé les petites pièces colorées en carton sous la surveillance des bénévoles de l'association et sous les regards curieux d'une vingtaine de visiteurs. Un succès que l'association entend déjà renouveler l'année prochaine.

Agenda associatif

- **Boum de l'école publique Les Lucioles.** L'association des parents d'élèves invite les enfants et leurs parents à se déhancher au rythme de la musique **samedi 13 avril**, de 15 h à 18 h. Gratuit pour les élèves de l'école et les moins de 3 ans ; 1 € pour les enfants non scolarisés dans l'établissement. Buvette sur place. Les enfants restent sous la responsabilité des parents. Contact : apeleslucioles@gmail.com
- **Vide-greniers.** Les élèves en BTS ESF de la Maison familiale rurale de Baulon organisent un vide greniers **dimanche 14 avril**, au sein de la MFR. Ouvert à tous. Tarifs : 1 à 3 €. Arrivée des exposants à 7 h 30. Restauration et buvette sur place. Renseignements et réservations par téléphone au 07 80 44 92 40, au 06 44 27 96 42, ou à videgrenierdelam-frdebaulon@gmail.com
- **Spectacle Pouce un oiseau passe.** L'association Les Physalis présente le **vendredi 17 mai**, à La Ruche, la création de Patrice Le Saëc intitulée *Pouce un oiseau passe*. Ce spectacle, qui mêle le théâtre et le récit, écrit et mis en scène par Joël Jouanneau, interroge la question de l'errance, de l'exil. Le spectacle sera suivi d'un échange. Accès libre. Buvette et restauration sur place.
- **Troc plantes.** Le Jardin de la Serpinette et Les Physalis organisent le **samedi 25 mai**, de 10 h à 14 h, un troc plantes, à l'occasion du marché des créateurs qui se tiendra à La Ruche.
- **Les Babies - soirée d'échanges sur l'autonomie.** L'association organise une nouvelle rencontre **mardi 28 mai**, de 20 h à 22 h, à La Ruche, sur le thème de l'autonomie des tout-petits. Au programme : motricité libre et développement de l'autonomie, étapes du développement psychomoteur, etc. Inscription recommandée par courriel à babiesbaulon@orange.fr
- **40 ans de Gym à Baulon.** À date importante, événement exceptionnel, l'association Gym à Baulon fêtera ses 40 ans le **11 juin** prochain. Au programme de cet anniversaire : représentation des licencié(e)s enfants, chorégraphie des Jeux olympiques avec l'ensemble des adhérentes et cérémonie des honneurs. Cette soirée permettra de mettre en lumière l'engagement et la fidélité des plus anciennes licenciées et de réunir les 94 sportives qui constituent l'association. Informations à venir. Contact : gymabaulon@orange.fr
- **Fête de l'école publique Les Lucioles.** Après-midi d'animations organisé par l'association des parents d'élèves de l'établissement, **samedi 22 juin**, près de la salle polyvalente. À partir de 14 h 30. Au programme : jeux et activités ; spectacle de fin d'année ; totem de Baul'hanta. Buvette et petite restauration sur place. Contact : apeleslucioles@gmail.com

CULTURE - PATRIMOINE

Collage, pochoir, fresque... quelles sont vos idées pour le parcours artistique ?

La municipalité souhaite réaliser un parcours artistique dans la commune. Pour ce faire, une première œuvre doit inaugurer ce projet municipal en 2024. Parce que l'intégration de la culture et des arts au sein des espaces publics joue un rôle déterminant dans la construction de l'image et de l'identité d'une commune, les élus souhaitent recueillir les remarques, souhaits et impressions des Baulonnais afin de définir les critères qui serviront à choisir l'œuvre qui sera prochainement réalisée dans le bourg.

Pour rappel, l'art urbain (ou *street art*) désigne diverses formes artistiques comme le muralisme, le collage, la mosaïque ou le pochoir. Parfois éphémères et/ou monumentales, ces œuvres participent à démocratiser l'art en milieu rural et favorisent le bien-être des riverains.

Ce questionnaire est à restituer en mairie au plus tard avant le **vendredi 17 mai**. Un formulaire en ligne est également disponible sur le site internet de la commune. Renseignements auprès du secrétariat de mairie.

Profil des répondants

Vous êtes :

- Un homme Une femme Ne souhaite pas répondre

Vous avez :

- Moins de 25 ans Entre 26 et 60 ans Plus 61 ans

Vous habitez :

- Dans le bourg Dans un hameau
 En dehors de Baulon

La commune et vous

Le(s) lieu(x) le(s) plus symbolique(s) de Baulon selon vous ?

Les mots que vous associez à Baulon ?
.....

L'art urbain et vous

Êtes-vous favorable au projet d'art urbain ?

- Oui Non

Est-ce que l'art urbain / *Street art* vous intéresse ?

- Oui Non

Quel(s) thème(s) aimeriez-vous voir apparaître dans cette création artistique ?

- Nature Couleurs Portrait Art graphique
 Animaux Autre(s) proposition(s) :

À propos du lieu sur lequel l'œuvre sera réalisée, avez-vous déjà une idée à nous soumettre :

- Oui Non Proposition(s) :

Brèves

Subventions aux associations. Les demandes de subventions pour l'année 2024 seront ouvertes **jusqu'au dimanche 19 mai** (les dossiers déposés après cette date ne seront pas examinés). Ces demandes ne seront instruites que sur production du dossier de demande, disponible en mairie ou téléchargeable depuis le site internet. Elles seront examinées par la commission en charge des associations, sur la base des critères suivants : socio-éducatifs, environnementaux, représentativité et situation financière.

Transport scolaire. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024 ouvriront à compter de la fin mai et jusqu'à la mi juillet sur le site internet www.breizhgo.bzh. Ces demandes concerneront les premières inscriptions et les renouvellements. Une majoration sera appliquée aux inscriptions formulées après la date limite (sauf retards justifiés). Renseignements sur le site www.breizhgo.bzh et par téléphone au 02 99 300 300, du lundi au samedi, de 8 h à 20 h. Renseignements en mairie.

Crèche L'Arbre en couleurs. La commission d'admission pour les demandes d'accueil régulier à L'Arbre en couleurs se tiendra début avril, pour des places en septembre. Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà s'inscrire à cette commission. Renseignements par téléphone au 02 23 61 13 30 et par courriel à direction.larbreencouleurs@goven.fr

Rentrée scolaire - école Les Lucioles. Les inscriptions à l'école publique pour la rentrée 2024-2025 sont ou-

vertes. Les parents intéressés peuvent contacter José le BOURHIS, le directeur, par téléphone au 02 99 85 49 70, le mardi de préférence. Un rendez-vous et une visite des lieux seront proposés aux familles. Les documents relatifs à l'inscription seront donnés à cette occasion.

Rentrée scolaire - école Sainte-Marie. L'école privée accueille des enfants de la toute petite section (dès 2 ans à condition d'être propre) jusqu'au CM2. Les parents intéressés peuvent contacter Patrick VIVIER, le chef d'établissement, par téléphone au 02 99 85 37 97 ou par courriel à eco35.ste-Marie.baulon@e-c.bzh. Le directeur recevra les nouvelles familles le mardi, ou à une autre date communément convenue. L'école organisera une journée portes-ouvertes le **vendredi 17 mai**, de 16 h 45 à 18 h 45.

Les mini-camps du centre des Bruyères. L'association Les Bruyères prépare d'ores et déjà les vacances d'été en programmant des séjours – ou mini-camps – pour les enfants âgés de 4 à 12 ans. Trois camps seront proposés : « Ma première aventure », destiné aux enfants de 4 à 8 ans, du 22 au 23 juillet (60 à 80 €, tarifs adaptés au coefficient familial), et de 7 à 12 ans, du 24 au 26 juillet (90 à 120 €) ; « Grains de sable », pour les enfants de 6 à 12 ans, du 8 au 12 juillet (200 à 280 €) ; et « Camp des explorateurs », pour les enfants de 6 à 12 ans, du 16 au 19 juillet (148 à 212 €). Renseignements disponibles en mairie et sur le site internet du centre aéré. Contact : tél. 02 99 60 60 00 ; courriel : accueil@lesbruyeres35.fr

CULTURE - PATRIMOINE

Médiathèque municipale

Les rendez-vous des tout-petits

Lectures, comptines et jeux de doigts. Un rendez-vous privilégié pour les tout-petits, de quelques semaines à 3 ans, sur le thème des histoires : le **samedi 20 avril**, à 10 h (durée : trente minutes). Pour les tout-petits non scolarisés accompagnés d'un adulte. Gratuit. Sur inscription.

Conte R'éveil. Cathy BONSERGENT viendra conter une nouvelle histoire à la médiathèque le **samedi 22 juin**, à 10 h. Séance pour les tout-petits. Gratuit. Sur inscription.

Les autres rendez-vous

Atelier jardin. L'association Le Jardin de la Serpinette et la médiathèque organiseront le **samedi 13 avril**, à 10 h, un atelier jardin. Au programme : création d'un bac à compost fleuri avec des palettes et lancement de la grainothèque. Pour les adolescents et les adultes. Gratuit. Sur inscription.

Printemps Écolidaire. Et de quatre ! Le festival made in Baulon « Printemps Écolidaire » revient cette année encore, **du mardi 14 au samedi 25 mai**. Au programme : exposition du Smictom sur le tri des déchets du **14 au 25 mai** aux horaires d'ouverture de la médiathèque ; braderie de livres et de CD de la médiathèque ; collectes dans le hall du centre culturel en partenariat avec Manimalo (tubes de dentifrice, brosses à dents, tissu, mercerie, laine, bijoux, planches de bois, etc) ; balade zéro déchet avec le Smictom le **samedi 18 mai**, de 9 h 30 à 12 h, puis pique-nique partagé zéro déchet ; atelier koinobori (création d'une manche à air japonaise) avec Josselin CARRÉ le **samedi 25 mai**, à 10 h ; balade nature vers le Ritoir avec Thérèse PIEL, le **samedi 25 mai**, à 14 h. Toutes ces animations sont gratuites, sur réservation.

Exposition d'artistes. Du **7 au 30 juin**, les participants des Jeudis créatifs – le rendez-vous créatif hebdomadaire organisé à La Ruche – exposeront leurs peintures, sculptures et autres créations à la médiathèque. Entrée libre aux horaires d'ouverture. Vernissage le **vendredi 7 juin**, à 18 h 30, en présence des artistes.

Journées européennes de l'archéologie. Cette année encore, la Commune participe au rendez-vous européen

des Journées de l'archéologie en proposant des ateliers pour les amoureux d'histoire, de préhistoire et de découvertes, qu'ils soient petits ou grands. Le **mercredi 26 juin**, trois animations seront ainsi proposées dans les jardins de la médiathèque, animées par le CPIE Val-de-Vilaine : peindre comme à la préhistoire, à 10 h 30 (à partir de 5 ans) ; allumer le feu à la préhistoire, à 11 h 30 (à partir de 7 ans) ; fouilles paléolithiques, à 15 h (à partir de 7 ans). Gratuit. Sur inscription.

Ouverture pendant les vacances scolaires

Pendant les vacances, **du 20 avril au 5 mai**, la médiathèque adaptera ses permanences au public. Elle sera ainsi ouverte le mercredi et le vendredi, de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 30 ; le jeudi, de 15 h 30 à 18 h 30, et le samedi, de 10 h 30 à 12 h 30. Par ailleurs, la médiathèque sera fermée le **jeudi 25 avril**, du **mardi 30 avril au jeudi 2 mai** inclus, et du **mercredi 8 au samedi 11 mai** inclus.

Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine

La médiathèque départementale diversifie son offre de ressources numériques en proposant une nouvelle plateforme : Ille & Media. Tout adhérent à l'une des médiathèques d'Ille-et-Vilaine peut en bénéficier ; il suffit pour cela de créer un compte. Les usagers peuvent avoir accès à un catalogue de vidéos à la demande qui compte environ 15 000 titres ; une offre de presse en ligne riche de 800 titres ; un espace sécurisé dédié aux enfants (jusqu'à 11 ans) ; des livres numériques en accès illimité ; des cours en ligne. Plus d'informations sur le site internet illeetmedia.mediatheques.fr et auprès de la médiathèque.



Crédits photographiques : CPIE Val-de-Vilaine

Par François VÉRON

Horizontaux : A. On y mange. B. Science des astres. C. Insecte - Négation. D. Spectateur bien placé. E. Mauvaise aide - Titane. F. Bouffie - Travaille en vain pour la paix. G. Cri du chat - ...m'a tuée. H. Edita-Cupide. I. Propre - Ventre. J. Argentiers. **Verticaux :** 1. Vite. 2. Trois cardinaux - Stimuler. 3. Étonnée. 4. Petit tour - Petite terre. 5. Mois - Possédé - Fleuve italien. 6. Début d'une longue série - Belle saison - Rivière suisse. 7. Chrétien pour musulman - Mystère dans le ciel. 8. Avant midi - Oubliée. 9. Bien connue à la Bastille - Économiste américain. 10. Colorant.

Grille avril - mai - juin 2024

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

Solution du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	E	N	V	O	U	T	E	U	S	E
B	N	A	U	F	R	A	G	E	U	R
C	N	Y		F	L	U	I	D	E	S
D	E		L	E		P	S		Z	
E	I	D	E	N	T	I	T	E		O
F	G	E		B	O	N	H	E	U	R
G	E	S	P	A	L	I	E	R	S	
H	A	T		C	I	E		C		U
I	N	I		H	E	R	S	A	N	T
J	T	N	T		R	E	U	S	S	I

LE PROJET

Suivre le chemin des calvaires et remonter dans l'histoire des Baulonnais

Présents à chaque carrefour... ou presque, les croix et calvaires font partie intégrante du paysage de notre commune. Tellement présents au quotidien qu'ils deviennent parfois invisibles aux yeux d'un grand nombre d'entre nous. L'association Baulon sentiers nature, présidée par Christian MARGUERIE, rencontre régulièrement ce petit patrimoine de proximité lors de ses randonnées. À force de croiser et de recroiser ces monuments, les randonneurs qui constituent cette association ont eu l'idée d'en faire un inventaire, de les entretenir (photographie ci-contre) et de les intégrer dans une boucle de promenade.

Mettre en lumière le patrimoine de proximité

Dans son travail, l'association est accompagnée par Véronique VÉRON, adhérente, qui apporte son expertise professionnelle par la mise en place d'un document informationnel sur l'histoire des calvaires, et par Patrick HARDY, élu municipal en charge des chemins.

L'objectif de ces randonneurs est de mettre une boucle à disposition des promeneurs, des cyclos ou des joggeurs.

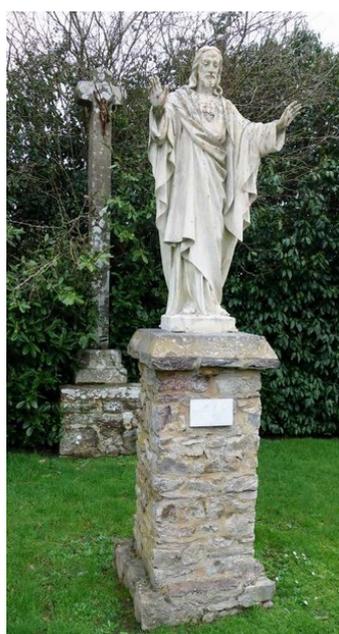
Vous avez repéré un monument pendant une balade ? Vous en connaissez un près de chez vous ? Vous avez des connaissances, des souvenirs ou des photographies en lien avec ce patrimoine de proximité ? N'hésitez pas à contac-



Crédits photographiques : Association Baulon sentiers nature.

ter l'association Baulon sentiers nature pour partager avec elle vos informations afin de valoriser ces édifices méconnus et oubliés de notre histoire.

Contact : baulon.sentiers.nature@gmail.com ; page Facebook « Baulon Sentiers Nature ». Des circuits sont présentés sur le site internet de la mairie, onglet « Tourisme – sentiers nature », puis « Randonnées pédestres ».



De gauche à droite : Détail de la croix située au lieu-dit le Coudray ; croix placée près du château de la Chèze ; calvaire et statue positionnés rue du Bignon, dit « du Presbytère » ; croix à l'entrée du lieu-dit la Chèze ; détail de la croix de la Herveliats ; détail de la croix située à la Hamonnière. Crédits photographiques : Ville de Baulon.

Urgences et secours

Police - gendarmerie : 17 ou 112 ; Gendarmerie de Guichen, tél. 02 99 57 01 02. **Pompiers** : 18 ou 112. **Samu - Smur** : 15 ou 112. **SOS médecin** : 36 24. **Centre anti-poison** : 02 41 48 21 21. **EDF - ENEDIS** : 09 72 67 50 35. **Enfance maltraitée** : 119. **Violences faites aux femmes** : 39 19. **Opposition carte bancaire** : 08 92 70 57 05. **Alcool service** : 0 980 980 930.

Culte catholique

Date	Lieu	Heure
14/04	Guichen	10 h 30
20/04	Baulon	18 h 30
9/05	Saint-Senoux	10 h 30
18/05	Lassy	18 h 30
02/06	Guichen	10 h 30
22/06	Goven	18 h 30

Le P'tit Baulonnais

Directeur de la publication : Christophe VÉRON. **Réalisation et rédaction** : Lucie SAËZ et les services de la mairie. **Impression** : Espace copy, Rennes. Imprimé en 925 exemplaires sur papier FSC. Dépôt légal à parution. Envoyez vos propositions de publications avant le **7 juin** au service communication de la commune à communication@baulon.fr